

NOTICE SUR RENNES-LE-CHATEAU

et l'abbé SAUNIÈRE

Examen des "parchemins" dits de
l'abbé Saunière

par Robert DEBANT

Selon la *Mise au Point* que rédigea et déposa à la Bibliothèque Nationale Pierre Plantard en 1979 (1), M. Robert Debant aurait été contacté par Gérard de Sède, courant 1966, pour solliciter son opinion sur les deux manuscrits qui illustrent les pages 109 et 113 de *L'Or de Rennes*. Voici en effet cet épisode tel que le raconte Gérard de Sède (2) : « Je les fis tout d'abord confier à M. Debant, diplômé de l'École des Chartes, directeur des archives départementales de l'Aude, qui voulut bien consigner ses conclusions par écrit. Il en résultait : 1° que ces documents n'étaient en effet pas très anciens ; 2° qu'ils étaient de la même main ; 3° que leur auteur était instruit en paléographie et épigraphie médiévales ; 4° qu'il avait mis à profit sa science non pour commettre une contrefaçon qui n'aurait pu tromper les spécialistes mais pour attirer l'attention du lecteur au moyen d'anomalies voulues. Un peu plus tard, au cours d'une entrevue, M. Debant m'indiqua qu'on ne pouvait dater ces manuscrits avec précision ; une seule certitude : ils n'étaient pas antérieurs à la Renaissance. » (3).

Une version de ce document, publiée en octobre 2003 dans le n° 2 hors série du bulletin *Pégase (Dossiers Gothiques – Les textes fondateurs)*, comporte des erreurs de retranscription. Par ailleurs, Jean-Luc Chaumeil en publia en 2006 le *fax-similé*. L'original figure aux Archives départementales de l'Aude sous la cote Q 2819. À l'origine, il ne comporte pas de date de dépôt parce qu'il fut laissé aux archives départementales par son auteur et intégré tardivement aux collections, vers 1995.

Bonne lecture.

(1) Lire ce texte ici : <http://jhaldezoz.free.fr/lespersonnages/plantard/images/Mise%20au%20point.pdf>

(2) *L'Or de Rennes* par Gérard de Sède, éditions Julliard 1967, p. 111.

(3) **Robert Debant**

Né en 1928 dans le Doubs, Robert Debant est néanmoins d'une famille établie depuis le XVI^e siècle à Cazères-sur-Garonne, chef-lieu de canton près de Toulouse. Il part pour la Capitale pour des études au Lycée Henri IV. En 1949, il est reçu premier au concours d'entrée de l'École des Chartes. Après une thèse consacrée à *La Faculté de Droit de Toulouse au XVI^e siècle*, Robert Debant est nommé en 1954 archiviste-paléographe. S'en suit sa nomination au poste de Directeur des Archives départementales de la Corrèze ainsi que celle, en 1957, de conservateur du musée de Tulle et des Antiquités et Objets d'art de ce département de 1955 à 1963. C'est en juillet 1963 qu'il rejoint l'Aude comme Directeur des archives. En janvier 1966, la Société d'études scientifiques de l'Aude lui offre le poste de Secrétaire général ; en décembre il devient membre résidant de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne. En décembre 1967, il est élu Président de cette même Société savante. En 1976, il sera nommé Directeur des Archives du Gard. Il quitte son ancien poste non sans avoir publié le *Guide des Archives de l'Aude*. De 1967 à 1993, Robert Debant est également Vice-président de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. En 1987, il est Vice-président de l'École antique de Nîmes et du Comité diocésain de l'art chrétien.

(4) *Rennes-le-Château – Gisors – Le testament du Prieuré de Sion – Le crépuscule d'une ténébreuse affaire* par Jean-Luc Chaumeil, éditions Pégase 2006, pp. 179 à 183.

Les deux textes appelés "parchemins de Rennes" offrent un mélange de caractères qui appartiennent à des types d'écritures très différents et d'époques fort diverses:

1) Certaines lettres (G, T) semblent évoquer la capitale romaine qui fut en honneur aux II^e et III^e s.

2) D'autres, plus nombreuses, l'"onciale", écriture de livres qui fleurit du IV^e au VIII^e s. (€; M, qui revêt la forme d'un oméga retourné; L)

3) D'autres encore, très abondantes elles aussi, s'apparentent à la minuscule "caroline" des IX^e et X^e s. Il s'agit notamment de K, a, d, b. La boucle de cette dernière est souvent terminée vers la gauche par un léger épaississement du trait (cf. lignes 5, 8, 11 du texte "Jesus ergo...")

4) Quelques lettres appartiennent à l'alphabet grec. Ainsi le Θ (figure 31, lignes 2 et 13).

Les dimensions des lettres elles-mêmes sont très inégales. Les lignes 16, 18 et 19 de "Jesus ergo..." renferment des caractères (O, V, N, T) de trois à quatre fois plus petits que ceux entre lesquels ils sont insérés.

On relève enfin des signes de ponctuation et d'accentuation insolites. Un point surmonté d'une virgule retournée est utilisé comme point d'interrogation ("Jesus ergo...", ligne 10) alors que ce genre de caractère ne prend guère cette signification qu'avec l'apparition de l'imprimerie. Plusieurs € sont surmontés d'accents, aigus ou graves ("Jesus ergo...", ligne 10), signes qui ne seront en honneur qu'au temps de la Renaissance.

On peut ainsi conclure de ces observations que les "parchemins de Rennes" sont des essais d'imitation très frustes de certains manuscrits littéraires du haut Moyen Age. L'emploi de plusieurs des signes que nous venons de noter, en particulier celui des lettres qui évoquent les écritures onciales et carolines,

revêl sans doute chez leur auteur une relative connaissance de la paléographie ou, tout au moins, de l'épigraphie médiévale. La diversité des écritures que renferment ces textes et les anachronismes qui s'y glissent sont toutefois si frappants que celui-ci paraît avoir voulu se livrer à une facétie, beaucoup plus qu'à une contrefaçon.

x
x x

Le premier document contient le texte intégral du passage de l'évangile selon saint Jean (chap. XII, versets 1 à 11) qui relate la visite du Christ à Béthanie chez Lazare, Marthe et Marie, six jours avant la Pâque et débute par ces mots: "Jesus ergo ante sex dies Paschae venit Bethaniam..."

L'auteur s'y livre à quelques fantaisies de graphie dont les plus caractéristiques sont les suivantes:

1) Il ajoute à l'intérieur ou à la fin de la plupart des mots des lettres superflues:

a) à l'intérieur des mots:

Ex: JESVS ERGO ANTE SEX DIE S

pour Jesus ergo ante sex dies (ligne 1)

FUER DOT LAZAR-VVS MORTYVVS

pour fuerat Lazarus mortuus (ligne 2)

Le même mot, cependant, peut être ou non pourvu d'une lettre supplémentaire dans le cours du texte:

Ex: ERGO pour ergo (ligne 1)

ERGO " (ligne 4)

On peut noter qu'un u vient fréquemment s'accoler à l'o, et inversement:

Ex: EX DISCUMPLEMENTIBVS pour ex discumbentibus (ligne 4)

PRETTOST pour pretiosi (ligne 5)

b) à la fin des mots.

On relève à cet égard une tendance de l'auteur à redoubler le T final:

Ex: VN XVS ERATI pour unus erat (ligne 4)

2) Il modifie parfois l'ordre des lettres à l'intérieur d'un mot:

Ex: PROTEPR pour propter (ligne 16)

3) Il intercale de temps en temps une lettre entre deux mots:

Ex: MARTA L ERGO pour Maria erge (ligne 4)

4) Il supprime parfois certaines lettres, en les remplaçant:

a) soit par d'autres lettres, de ~~même nombre que les premières~~, choisies de façon tout à fait arbitraire:

Ex: T E R V Δ pour Jesus

b) soit par des abréviations:

Ex: CVI M pour cum eo (ligne 4)

5) Il utilise, à peu près constamment, pour représenter l'I, un signe qui est semblable au T:

Ex: EVENSTT BETAQANTAM pour evenit Bethaniam (ligne 1)

Au texte de l'évangile fait suite une formule de piété, écrite sur deux lignes, qui débute par les mots: "Jesu. Medela vulnerum...". Si la forme des lettres et l'accentuation offrent les mêmes particularités que dans le reste du document, l'auteur a évité d'étendre à ce passage les procédés graphiques que nous avons mentionnés.

x

x x

Le second "parchemin de Rennes" est un curieux amalgame des versions que donnent les évangiles synoptiques, d'un épi-

sode de la vie du Christ. Comme Jésus et ses disciples traversaient un champ cultivé le jour du sabbat, ceux-ci se prirent à froisser quelques épis entre leurs mains pour apaiser leur faim. Les Pharisiens se scandalisèrent de leur peu de respect pour le repos que la loi mosaïque prescrit d'observer le jour du seigneur. Le Christ leur rétorqua qu'il convenait de s'élever au-dessus de l'ancienne loi lorsque des exigences supérieures se présentaient. (Mathieu, chap. XII, versets 1 à 12; Marc, chap. II, versets 23 à 27; Luc, chap. VI, versets 1 à 10).

L'auteur du document, familier du Nouveau Testament, a composé une nouvelle leçon du récit évangélique en puisant à son gré dans les trois premières.

Ex:

St Mathieu: "Discipuli autem ejus esurientes coeperunt vellere spicas et manducare"

St Marc: "Discipuli ejus coeperunt progredi et vellere spicas"

St Luc: "Vellebant discipuli ejus spicas et manducabant confricantes manibus"

Document "Discipuli autem illius coeperunt vellere spicas et, fricantes manibus, manducabant"
(lignes 3 et 4)

L'auteur, qui semble avoir quelque connaissance de la langue latine, remplace cependant, à l'occasion, certains termes évangéliques par leurs synonymes. Les "Synoptiques", écrivant que le Seigneur passait à travers les moissons, donnent:

St Mathieu: "Abiit .. per sata"

St Marc: "Cum Dominus ambularet per sata"

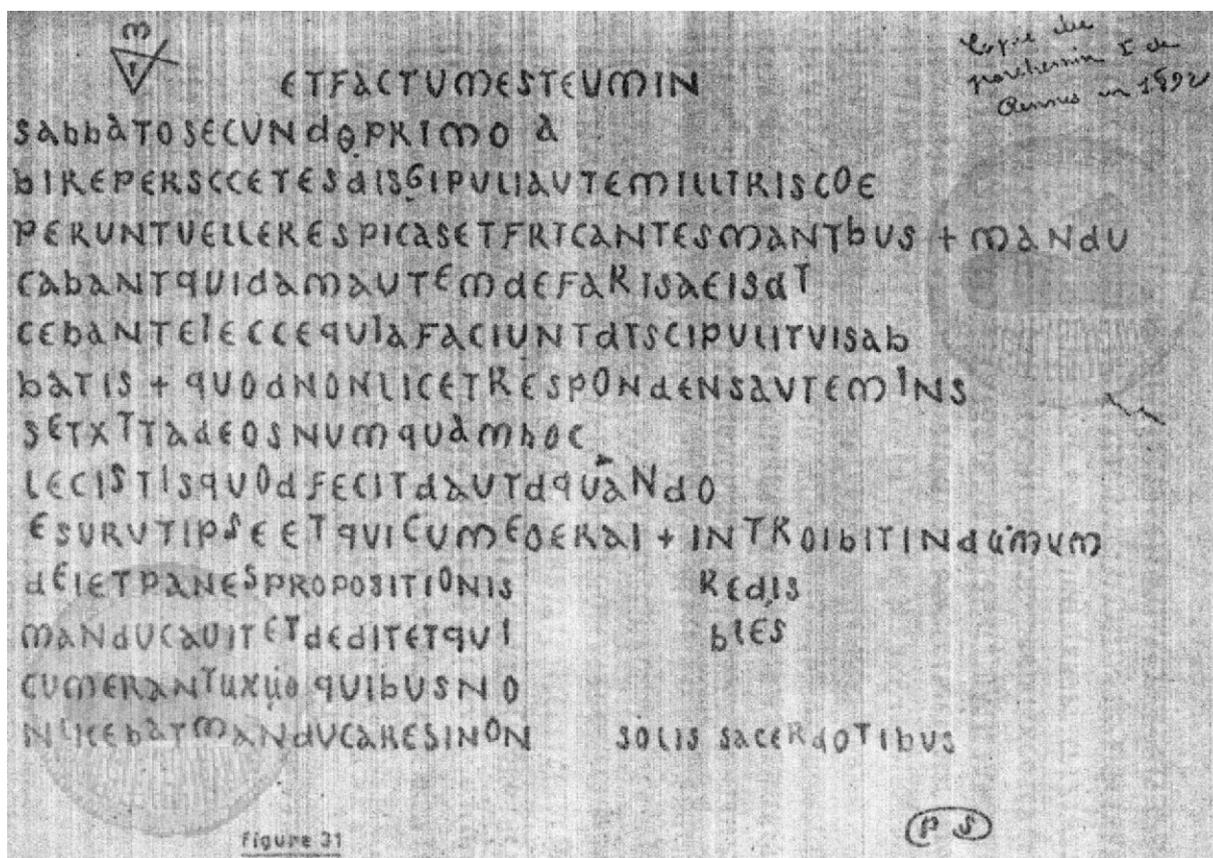
St Luc: "Cum transiret per sata"

Le document: "Cum abire (†) per segetes".

Les fantaisies graphiques qui caractérisaient le premier "parchemin" se retrouvent dans le second, mais à un moindre degré.

Les deux textes ont de toute évidence le même auteur.

R. Debant

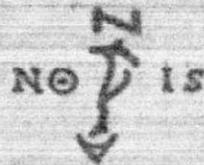


Second manuscrit examiné par Robert Debant (*)

(*) Une première annotation, dans le coin supérieur droit du document, indique *Copie du parchemin I de Rennes en 1892*. Une seconde note, *figure 31*, au bas à gauche du manuscrit, tend à laisser supposer qu'il proviendrait d'un écrit ou d'un dossier plus important (?).



IESVS ERGO ANTE CECIDIT PRAESCISSIMAE VENIIT BEATISSIMA ANIMAM VRA
 FVCAOTIAZA. VVSMORTYVVS QVE MMSVSCTYTA VITIYES VVS FEA CERVNT
 LAVTIEM. TTCAENAPM TBYE TOMARTHAH MINISTRABATIBASARVSO
 VEROVNXVSEKATTE. ATSCOMIENTATLVS CVJOMMARTALERGOACB CEP
 TILKTBKAMVNNGENTTJNARATPFTJSTICTPRETTOVSTETVNEXTTPE
 APESTICVVAETEXTEJRTTICAPYTIKTSNSVVS PEPDESERTPTE TDOMBESTO
 PLTTIAEJTEEXVNGEYNTTODAEKEDITXALTEGGOVRNVOMECHGTSCTPVHL
 TSETVIXTVDA XBCARJORTIS QVITYERATCVHOMTRA ATTVHVSQTVAREHOCVUN
 BENVTVMNONXVENVTGKECENPATSDENAA RVSETDAATVMESGTE
 GENTES? DIXITNVTEMHOCNONQVSTADEEGAEVNTSPE RRTTNEBEAT
 ADCVTOMSEDQVNOFPREIKTETLOVSVIOSHCAHENS ECAQVACOMVTTTEBA
 NONTYKROT KAHETE DXTTCJRGOTCSHVJSTNEPTLLAMVNTIXDITMS
 EPVIGTVKAEOMSEAESERVNETILLQVAPAVPSE RESENHTOMSEM PGERHA
 BEMTTSNOBLITSCVMFMCAVTE(TM)NONSESCMPERHABVBEHNSCJOGNO
 VILTEROTZVRKHAMVQLTAEXTOMVDACTSTQVATATLOLTCESTXETVENE
 ARVNTNONNPROTEPRTESV. ETANT. MMSSEDVILVZA. RVMPVTDER
 CH. TQVEMKSVSCTAOUTIACMORRTVTS CPOGTAVKERVNTAHVTEMP
 RVTKCTPEJSSACEHCADOTVMVMTE TLAZCARVMTNATCRFTIRENTQ
 LVTAOMVLU TTPROPQTEKILHXVMABTBGN TCXVGT. AETSNETCRCd
 dCBANTINTEJVM



IESV. MEDELA. VVLENERVM + SPES. VNA. PENITENTIVM.
 PER. MAGDALANX. LACHRYMAS. + PICCATA. NOSTRA. ATLVAS.



Premier manuscrit examiné par Robert Debant